

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**BORDEREAU DES PRIX
BP**

Maître de l'ouvrage

COMMUNE DE DUNIERE SUR EYRIEUX

Objet du marché

Entretien de la voirie communale 2013

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
01	<p>Installation de chantier.</p> <p>Ce prix rémunère : Les frais d'installation et de repli de chantier relatifs à l'ensemble des travaux faisant l'objet du marché ainsi que l'amenée et le repliement de tout le matériel ; Les dépenses de recherche et de location éventuelles et d'aménagement des terrains ; La création, l'entretien et la remise en état des pistes de chantier nécessaires aux déplacements des engins et au transport des matériaux. Il comprend également les frais résultant de l'application des mesures réglementaires d'hygiène et de sécurité, à l'exception de la signalisation des voies publiques.</p> <p>Le règlement sera effectué à raison de 60% au début des travaux et 40% à la réception provisoire.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	<p>..... ,</p>
02	<p>Signalisation temporaire de chantier</p> <p>Ce prix rémunère : pour l'ensemble du chantier, la fourniture, la mise en place la surveillance, l'exploitation et le remplacement s'il y a lieu des dispositifs de signalisation temporaire du chantier dont l'installation est obligatoire sur le domaine public avec si nécessaire la mise à sens unique alterné, par pilotage manuel ou feux tricolores. Cette signalisation devra être conforme à la réglementation en vigueur en la matière (notamment le livre I - 8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière) et au plan de signalisation approuvé par le maître d'œuvre à la réunion préparatoire. Le règlement sera effectué à raison de 60% au début des travaux et 40% à la réception provisoire.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	<p>..... ,</p>
03	<p>Découpe de chaussée à la scie</p> <p>Ce prix rémunère : Le découpage soigné à la scie sur toute l'épaisseur des couches de surfaces et des assises traitées, de la chaussée ou du trottoir, toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre. Il s'entend pour une épaisseur de 30 cm au maximum.</p> <p>LE METRE :</p>	<p>..... ,</p>

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
04	<p>Balayage mécanique chaussée Ce prix rémunère : au mètre carré, le balayage de la chaussée et l'éjection des produits sur les dépendances de la route.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>..... ,</p>
05	<p>Décaissement de chaussées Ce prix rémunère : Au mètre cube, le décaissement de la chaussée existante. Il comprend la démolition, l'extraction des matériaux du corps de la chaussée existante et leur mise en remblai sur le chantier ou l'évacuation conformément à la législation et au sosed, le réglage et le compactage du fond de forme, la protection contre les eaux de toutes natures, toutes sujétions dues à la présence de réseaux enterrés et à l'exploitation de la route.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>..... ,</p>
06	<p>Purge de chaussée Ce prix rémunère : Le curage de la (des) zone(s) définies par le maître d'œuvre, L'extraction des matériaux du corps de la chaussée existante et leur mise en remblai sur le chantier ou l'évacuation conformément à la législation et au sosed Le réglage et le compactage du fond de forme, La fourniture, le transport et la mise en œuvre des matériaux de substitution conformément aux prescriptions du C.C.P. Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place à curer.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>..... ,</p>

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
07	<p>Grave 0/31,5</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la grave naturelle - le transport jusqu'au lieu de mise en œuvre - la mise en œuvre en couche de base, - le déchargement, le répandage, le réglage et le compactage par couches - la protection contre les eaux de toutes natures ainsi que leur évacuation par création de saignée. <p>Il est mesuré selon les profils théoriques.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>..... ,</p>
08	<p>Imprégnation</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>Au mètre carré, la mise en œuvre d'une couche d'imprégnation à l'émulsion de bitume cationique à 60 %.</p> <p>Ce prix comprend la fourniture et le répandage du liant à 1.2 kg/m² et la fourniture et le répandage du gravillon 6/10 à 6 l/m² ainsi que le compactage.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	<p>..... ,</p>
09	<p>Couche de roulement enrobé 0/10</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les sujétions de nettoyage des matériels de fabrication et des véhicules de transport ainsi que leur immobilisation, - l'approvisionnement des fournitures nécessaires et les sujétions de fabrication - la prise en charge des matériaux fabriqués, le bâchage des bennes et le pesage des camions, - le transport, éventuellement en quantités réduites en fonction de l'avancement du chantier, - le balayage et le maintien de la propreté des surfaces à revêtir afin de garantir une bonne adhérence, - le répandage et le réglage mécanique selon les conditions de mise en oeuvre choisies par l'entrepreneur et les contraintes d'accès - le compactage méthodique. - la confection particulièrement soignée des joints à l'émulsion de bitume <p>LA TONNE :</p>	<p>..... ,</p>

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
10	<p>Couche d'accrochage</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre carré, l'exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique de bitume exécutée sur la chaussée existante. Ce prix comprend le balayage préalable de chaussée, la fourniture, le transport et le répandage de l'émulsion de bitume.</p> <p>LE METRE CARRE :</p> ,
11	<p>Enduit bicouche</p> <p>Ce prix rémunère : La fourniture, le transport à pied d'œuvre et le répandage du liant hydrocarburé et des granulats à raison de (pour chaque couche et au mètre carré) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ere couche : 1 à 1,3 kg/m² de bitume résiduel suivant l'aptitude du sol à absorber le liant et 7 à 8 l/m² de gravillons 6/10 - 2eme couche : 1 à 1,3 kg/m² de bitume résiduel suivant l'aptitude du sol à absorber le liant et 4 à 5 l/m² de gravillons 4/6 <p>les deux cylindrages, léger pour la première couche et plus poussé pour la deuxième couche.</p> <p>Toutes sujétions de mise en œuvre et de compactage notamment celle liées à l'exécution de petits raccordements divers et aux raccordements des bords de couches aux ouvrages d'assainissement incluant éventuellement une mise en œuvre manuelle, le balayage des rejets exécuté dans les quinze jours suivant la mise en œuvre, toutes sujétions d'intervention multiples.</p> <p>LE METRE CARRE :</p> ,
12	<p>Emplois partiels à l'émulsion</p> <p>Ce prix rémunère : la fourniture, le transport et la mise en œuvre manuelle de l'émulsion cationique à 65% de bitume ainsi que le balayage préalable. Il comprend également les granulats nécessaires.</p> <p>LA TONNE :</p> ,